|  |  |
| --- | --- |
| **Groupe consultatif pour le développement  des télécommunications (GCDT)**  **25ème réunion, Genève, 2-5 June 2020** | C:\Users\comas\AppData\Local\Temp\Rar$DRa0.735\jpg\ITU official logo_blue_RGB.jpg |
|  |  |
|  | **Document** **TDAG-20/****10-F** |
|  | **4 février 2020** |
|  | **Original:** **anglais** |
| Directrice du Bureau de développement des télécommunications | |
| PROJETS DE L'UIT-D | |
|  | |
| **Résumé:**  L'Union internationale des télécommunications, conformément à sa Constitution, a une double responsabilité en tant qu'institution spécialisée de l'Organisation des Nations Unies et agent d'exécution. L'une des fonctions essentielles du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT (UIT-D) consiste à s'acquitter de cette double responsabilité de l'Union pour la mise en œuvre de projets dans le cadre du système des Nations Unies pour le développement ou d'autres arrangements de financement, afin de faciliter et d'améliorer le développement des télécommunications en offrant, organisant et coordonnant les activités de coopération et d'assistance techniques.  Le présent document donne un aperçu général des travaux menés par le Bureau de développement des télécommunications en ce qui concerne la conception et la mise en œuvre de projets dans les six régions définies par l'UIT-D, à savoir la région Afrique, la région Amériques, la région des États arabes, la région Asie-Pacifique, la région de la CEI (Communauté des États indépendants) et la région Europe, ainsi qu'à l'échelle mondiale.  **Suite à donner:**  Le GCDT est invité à prendre note du présent document et à donner toutes les indications qu'il jugera utiles.  **Références:**  Résolutions 17 et 52 (Rév.Buenos Aires, 2017) de la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT) et Résolution 157 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires. | |

# 1 Introduction

Conformément aux Résolutions 17 et 52 (Rév.Buenos Aires, 2017) de la CMDT et à la Résolution 157 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires, le BDT a poursuivi ses efforts en vue de renforcer la fonction d'exécution de projets du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT et de mettre en œuvre, aux niveaux national, régional, interrégional et mondial, des initiatives approuvées par les régions. Les projets du BDT demeurent fondés sur la demande, centrés sur les personnes et axés sur le développement durable.

La priorité continue d'être donnée aux investissements dans les outils, les méthodes, les lignes directrices, les gabarits, les normes, le développement de bases de données, les formations liées aux projets et la gestion de projets du BDT. Conformément à la gestion axée sur les résultats et aux principes de transparence, le site web des projets de l'UIT ([www.itu.int/fr/ITU-D/Projects/](https://www.itu.int/fr/ITU-D/Projects/Pages/default.aspx)) a été amélioré afin de présenter de manière dynamique la situation générale concernant les projets du BDT, à tout moment. De plus, des études de cas concernant des projets, des rapports d'évaluation après mise en œuvre et des vidéos ont été élaborés pour contribuer à améliorer l'échange de données d'expérience et d'enseignements tirés.

# 2 Vue d'ensemble de la mise en œuvre des projets

Depuis 2007, le BDT a mis en œuvre 256 projets à petite, moyenne ou grande échelle aux niveaux national, régional, interrégional et mondial, dont ont pu bénéficier environ 150 pays en développement ou pays les moins avancés.

# 3 Portefeuille de projets

Au 31 décembre 2019, le portefeuille de projets de l'UIT comprenait 69 projets en cours, estimés à 76 504 000 CHF[[1]](#footnote-1); 20 nouveaux projets, estimés à environ 11 millions CHF, ont été élaborés et ont fait l'objet d'un accord en 2019.

# 4 Projets en cours par région

À la fin de l'année 2019, les 69 projets en cours étaient répartis comme suit: Afrique (14), Amériques (10), États arabes (14), Asie-Pacifique (8), CEI (2) et Europe (1). Outre les projets régionaux, on comptait 20 projets mondiaux.

Afrique Amériques États Asie- CEI Europe Monde

arabes Pacifique

# 5 Projets en cours par domaine d'activité

Le graphique ci-dessous indique la répartition des 69 projets en cours en fonction des priorités thématiques. Il montre que la plupart des projets relèvent des priorités thématiques suivantes: Réseaux et infrastructure numérique; Services et applications numériques; et Renforcement des capacités[[2]](#footnote-2).

# 6 Projets en cours d'élaboration devant faire l'objet d'un accord

Plusieurs projets sont en cours d'élaboration et devraient faire l'objet d'un accord au cours du deuxième trimestre de 2020. Il s'agit notamment des projets suivants:

1) Mise à jour du cadre réglementaire dans le domaine des télécommunications en République du Panama.

2) Avis spécialisés pour l'évaluation de la valeur économique de la bande des 700 MHz et de la bande des 2,5 GHz pour les services mobiles évolués dans le cadre de leur assignation ou du renouvellement des autorisations en Équateur.

3) Avis et appui fournis aux administrations pour l'utilisation des fréquences issues du dividende numérique et la gestion du spectre.

4) Déploiement de l'infrastructure large bande, en particulier dans les zones rurales et délaissées, et renforcement de l'accès large bande à des services et applications.

5) Analyse comparative des TIC dans la sous-région de l'Afrique centrale.

6) Promotion d'emplois décents et amélioration des compétences des jeunes dans l'économie numérique de l'Afrique.

7) Détection automatique de la rétinopathie diabétique au Sénégal.

8) Appui aux initiatives régionales pour l'Asie-Pacifique.

9) Centre international de recherche, de développement et de test des nouveaux équipements et services et des nouvelles technologies – Phase 2 – région de la CEI.

10) Création d'un laboratoire d'intelligence artificielle et de robotique en Ouzbékistan.

11) Cartographie des systèmes en matière de large bande dans le sud-est de l'Europe.

12) Protection en ligne des enfants en Asie-Pacifique.

13) Renforcer l'écosystème numérique et les compétences numériques pour autonomiser les femmes sur le plan économique dans les pays les moins avancés.

# 7 Sources de financement des projets

Les projets de l'UIT sont financés pour l'essentiel grâce à des ressources extrabudgétaires. Ils bénéficient de sources de financement de quatre sortes: des fonds d'affectation spéciale, le Fonds pour le développement des TIC (FDTIC), des contributions volontaires et le budget ordinaire de l'UIT.

Comme indiqué dans le budget actuel prévu pour la mise en œuvre des projets au 30 septembre 2019, 87% des financements proviennent de fonds d'affectation spéciale, 9% du Fonds pour le développement des TIC et 4% du Plan opérationnel du BDT.

En principe, les fonds du FDTIC sont octroyés comme capital de démarrage, généralement jusqu'à 25% du coût total d'un projet de développement. Ce capital de démarrage est destiné à attirer des contributions extrabudgétaires en espèces pour les projets de développement via la mobilisation de ressources. En ce qui concerne les critères de sélection et d'éligibilité, le fonds FDTIC donne la priorité aux projets qui bénéficient à un pays au moins parmi les pays les moins avancés (PMA), les petits États insulaires en développement (PEID), les pays en développement sans littoral, les pays dont l'économie est en transition et ceux ayant des besoins spéciaux.

Pour financer les projets relatifs à la mise en œuvre des initiatives régionales approuvées à la CMDT-17, le Conseil de l'UIT a décidé, à sa session de 2018, d'allouer 2 millions CHF pour la période 2018-2019 à partir du plan opérationnel 2017 et d'intégrer au Plan financier pour la période 2020-2023 la somme de 3 millions CHF pour la période 2020-2021. Ces fonds ont été alloués comme capital d'amorçage pour inciter les partenaires potentiel à contribuer financièrement à la mise en œuvre des initiatives régionales.

# 8 Efforts déployés en vue de renforcer la fonction d'exécution de projets

Plusieurs initiatives ont été lancées en vue de renforcer le rôle d'agent d'exécution de projets du BDT, au-delà de l'élaboration et du perfectionnement des outils, des méthodes, des lignes directrices, des gabarits, des normes et des bases de données nécessaires concernant les projets et leur gestion. Ces initiatives sont les suivantes:

– **Évaluations des projets après mise en œuvre**:Le BDT a mené des évaluations après mise en œuvre de plusieurs projets de l'UIT. Ces évaluations ont pour but d'examiner les indicateurs fondamentaux de performance permettant d'évaluer les résultats, l'efficience et l'efficacité de la mise en œuvre des projets, ainsi que l'incidence des résultats obtenus, à partir des principes de la gestion axée sur les résultats. La conclusion de chaque examen est fondée sur une analyse objective des résultats obtenus, ainsi que sur les enseignements tirés pouvant contribuer à l'amélioration de la conception et de la mise en œuvre des projets futurs de l'UIT. Les résultats sont consignés dans les rapports d'évaluation, dont certains sont publiés sur le [site web des projets du BDT](https://www.itu.int/en/ITU-D/Projects/Pages/Implementation-Reviews.aspx).

– **Vidéos des projets**: Les vidéos des projets jouent un rôle essentiel dans la promotion des projets de l'UIT. Des séquences vidéo pertinentes ainsi que les interviews des différentes parties prenantes rassemblées dans le cadre des missions d'évaluation après mise en œuvre sont utilisées pour produire de courtes vidéos, qui expliquent la pertinence des projets et présentent les résultats obtenus. Ces vidéos sont également utilisées pour échanger des données d'expérience avec les membres de l'UIT. Certaines des vidéos des projets peuvent être visionnées sur le [site web des projets du BDT](https://www.itu.int/en/ITU-D/Projects/Pages/Implementation-Reviews.aspx).

– **Études de cas concernant les projets**: Le BDT a élaboré une série d'études de cas à partir des projets mis en œuvre à l'UIT. Les études de cas sont de brefs documents de synthèse qui présentent des informations essentielles dans un format facile à lire. Chaque étude de cas vise à donner des informations sur les différents projets de l'UIT, les activités mises en œuvre, les résultats obtenus, les enseignements tirés, les conclusions et les recommandations. Les études de cas relatives aux projets de l'UIT offrent aux parties prenantes et aux membres de l'UIT, une ressource leur permettant d'échanger des données d'expérience et leur donnent la possibilité de reproduire les bonnes pratiques. Certaines de ces études de cas sont publiées sur le [site web des projets du BDT](https://www.itu.int/en/ITU-D/Projects/Pages/Case-Studies.aspx).

– **Renforcement des capacités du personnel**: Il est évident que le renforcement des capacités en interne doit s'opérer sur une base continue car les pratiques en matière de gestion de projets ne cessent d'évoluer. C'est la raison pour laquelle des formations ont été organisées pour les fonctionnaires du BDT, afin de mettre à niveau leurs compétences. Les fonctionnaires au siège, dans les bureaux régionaux et dans les bureaux de zone étaient concernés. Le BDT a organisé une formation à la gestion de projets du 18 au 22 novembre 2019. Trente-neuf fonctionnaires ont réussi l'examen et bénéficient désormais d'une certification de niveau 1 en tant que professionnels de la gestion de projets au service du développement (PMD Pro 1). Il est prévu de dispenser une formation et de délivrer une certification dans le domaine de la gestion de projets à davantage de fonctionnaires de l'UIT en 2020.

– **Lignes directrices du BDT pour la gestion de projets**: Une mise à jour est déjà bien avancée en vue, principalement, d'améliorer les lignes directrices, les gabarits et les outils et d'intégrer des éléments de la certification PMD Pro. Un atelier de lancement a été organisé du 27 au 29 janvier 2020. À cette occasion, une équipe de fonctionnaires de l'UIT bénéficiant d'une certification PMD Pro a passé en revue les Lignes directrices du BDT pour la gestion de projets.

Conclusions

1) Le BDT jouit d'une longue expérience en matière d'exécution de projets au profit de pays en développement. Toutefois, dans la mesure où le secteur des TIC connaît des mutations, le BDT évolue lui-aussi et s'engage à adapter ses processus, à exploiter de nouvelles possibilités et à résoudre efficacement les problèmes qui se posent en ce qui concerne l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de projets.

2) La mise en œuvre des projets a prouvé son efficacité pour répondre aux besoins particuliers des États Membres de l'UIT et constitue un excellent mécanisme pour apporter une contribution utile.

3) Les projets du BDT constituent également un outil efficace pour mettre en œuvre les initiatives régionales, définies par les États Membres comme étant des domaines prioritaires sur lesquels le BDT doit mettre l'accent en général, afin de bénéficier à plusieurs pays dans une région.

4) Le BDT ne cesse d'innover pour donner suite aux perspectives ouvertes par les projets et répondre aux difficultés rencontrées, en améliorant sa fonction d'exécution de projets, les processus et les rapports, dans un souci de responsabilité, d'efficacité et d'efficience au service de la mise en œuvre des projets.

5) Les évaluations des projets après mise en œuvre revêtent toujours autant d'importance, en particulier pour ce qui est d'améliorer les échanges d'informations, de données d'expérience et d'enseignements tirés entre les États Membres.

6) Compte tenu du nombre global de projets actuellement en cours et des ressources limitées, le BDT continuera d'examiner les projets sur une base sélective, la priorité étant donnée aux projets complexes de grande envergure.

7) Plusieurs difficultés, qui découlaient de facteurs comme les conflits politiques et civils, la situation économique de certains des pays bénéficiaires, ou encore l'interruption de l'exécution de projets due à des catastrophes naturelles, continuent d'entraîner des retards dans la mise en œuvre des projets.

Pour en savoir plus sur les projets mis en œuvre par l'UIT, veuillez consulter:   
[http://www.itu.int/en/ITU-D/Projects/](https://www.itu.int/fr/ITU-D/Projects/Pages/default.aspx).

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Aux fins du présent rapport, toutes les données financières sont converties en CHF suivant le taux de change comptable de l'UIT valable en décembre 2019. En outre, ce chiffre pourrait légèrement changer à la clôture des comptes. [↑](#footnote-ref-1)
2. Veuillez noter que certains projets concernent plusieurs domaines d'activité. [↑](#footnote-ref-2)